

Qui peut, au moment où s'accélèrent les changements en Europe, formuler sans risque un diagnostic, expliquer des mécanismes, apporter quelque lumière sur l'avenir de la plus grande métropole européenne, l'Ile-de-France? Les configurations en blocs, issues de l'après-guerre, éclatent. De nouvelles perspectives s'ouvrent à l'Est. Des zones de forte compétitivité se développent dans le Sud-Est asiatique. Ni les évolutions économiques, ni même les évolutions démographiques ne peuvent être appréhendées par une simple prolongation des tendances des quinze dernières années.

Pourtant, l'Ile-de-France a l'ambition de garder un rôle de premier plan dans ce monde nouveau qui se met en place sous nos yeux.

Pour jouer ce rôle, il faut qu'elle ait une idée claire de ce qu'elle est, de ce qu'elle veut devenir. Tous les acteurs publics et privés pourront ainsi prendre les multiples décisions dont sera fait l'avenir régional.

Certes, la vie quotidienne de l'Ile-de-France a bien changé depuis l'époque où Paul Delouvrier établissait, à la demande du Général De Gaulle, le schéma directeur de 1965 : des investissements considérables ont été réalisés dans les transports, la moitié du parc de logement a été renouvelée, cinq villes nouvelles ont été créées, la protection du patrimoine naturel a été entreprise.

Mais l'aménagement d'une grande métropole n'est jamais œuvre achevée. Si la conjoncture économique est aujourd'hui meilleure, entraînant une lente amélioration de l'emploi, les problèmes du logement et des transports,

communs à toutes les grandes agglomérations, sont à nouveau préoccupants. Les risques d'une évolution à deux vitesses de l'Ile-de-France sont bien réels.

Tous ces problèmes ne peuvent se résoudre que par des actions de longue haleine précédées d'une réflexion approfondie. Cette réflexion a déjà été engagée dans le cadre d'«Ile-de-France 2000», document préparé à la demande de Michel Giraud, du «Projet régional d'aménagement», présenté par Pierre-Charles Krieg et adopté par le Conseil régional au cours du débat du 14 février 1989, des «Réflexions préalables à la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France» présentées par le préfet de région Olivier Philip.

Afin de rapprocher les analyses, le Premier ministre a proposé, en juillet 1989, au président du Conseil régional et au maire de Paris, l'élaboration d'un livre blanc sur l'Ile-de-France, prélude à la révision du schéma directeur.

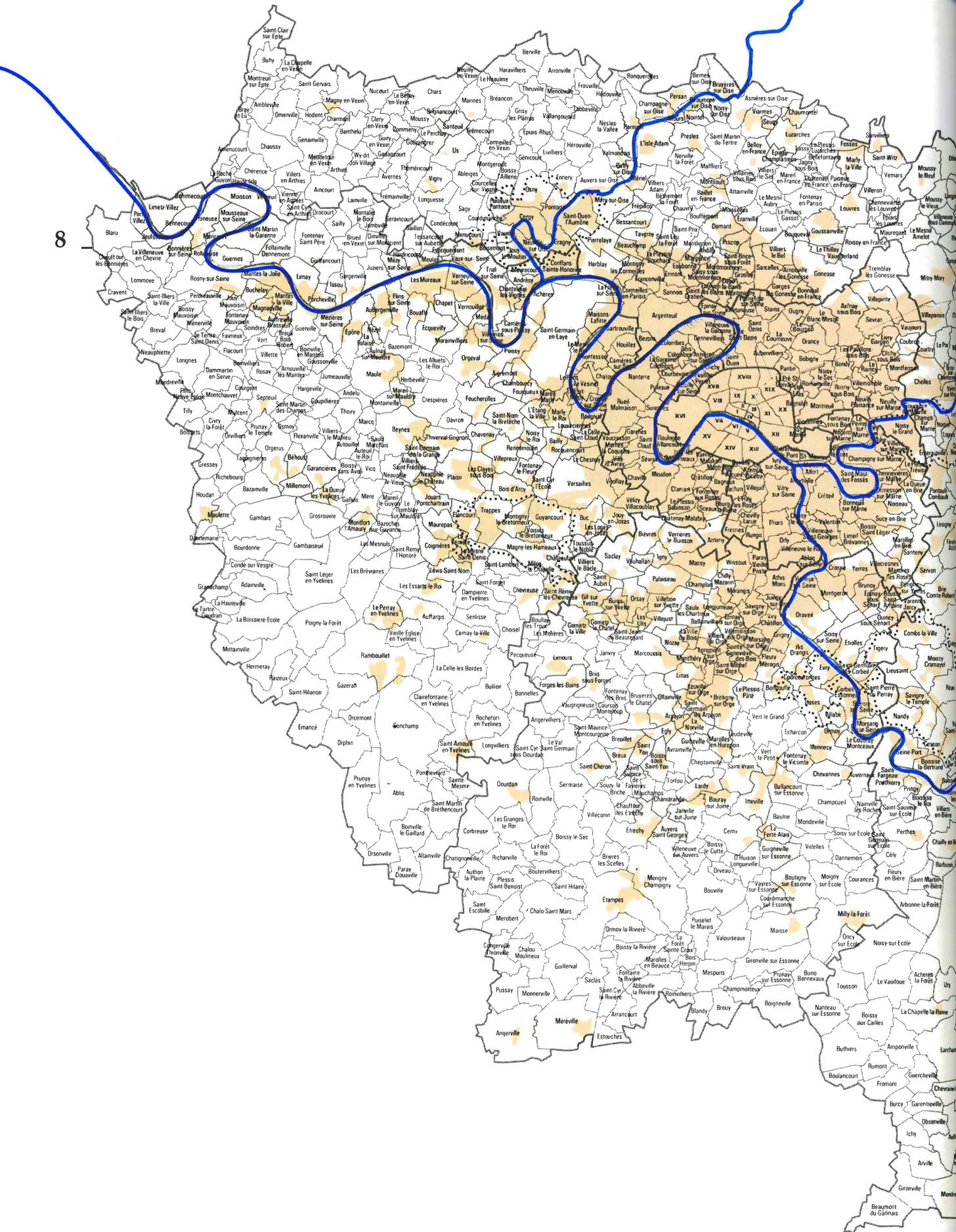
Ce livre blanc, établi par les techniciens de la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France (D.R.E.I.F.), de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.), de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (A.P.U.R.), constitue essentiellement un diagnostic.

Au-delà d'une simple description de la situation, il s'efforce d'expliquer les mécanismes qui transforment la métropole, avec une force telle qu'elle échappe parfois à la volonté organisatrice des pouvoirs publics.

---

Ce diagnostic doit mesurer l'ampleur des actions nécessaires pour répondre aux préoccupations des habitants : l'emploi, l'habitat, les transports, l'environnement. Il doit situer ces actions parmi les orientations possibles du développement et de l'aménagement régional. Aussi le livre blanc s'attache-t-il à présenter les grands choix qu'auront à faire les responsables politiques. Il présente un certain nombre d'outils et de moyens à la disposition des décideurs politiques pour inscrire dans la réalité le futur projet régional.

Document volontairement court, le livre blanc est le contraire d'un dossier encyclopédique. C'est un travail d'experts qui n'engage ni l'Etat, ni le Conseil régional, ni la Ville de Paris. Il veut constituer une base pour le grand débat entre tous ceux qui feront le futur de l'Ile-de-France.





## LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

**10 300 000** habitants

**4 800 000** emplois

**12 000 km<sup>2</sup>** dont :

- **9900 km<sup>2</sup>** d'espaces naturels et agricoles

- **2100 km<sup>2</sup>** d'espaces urbanisés

**8** départements

**1281** communes

---

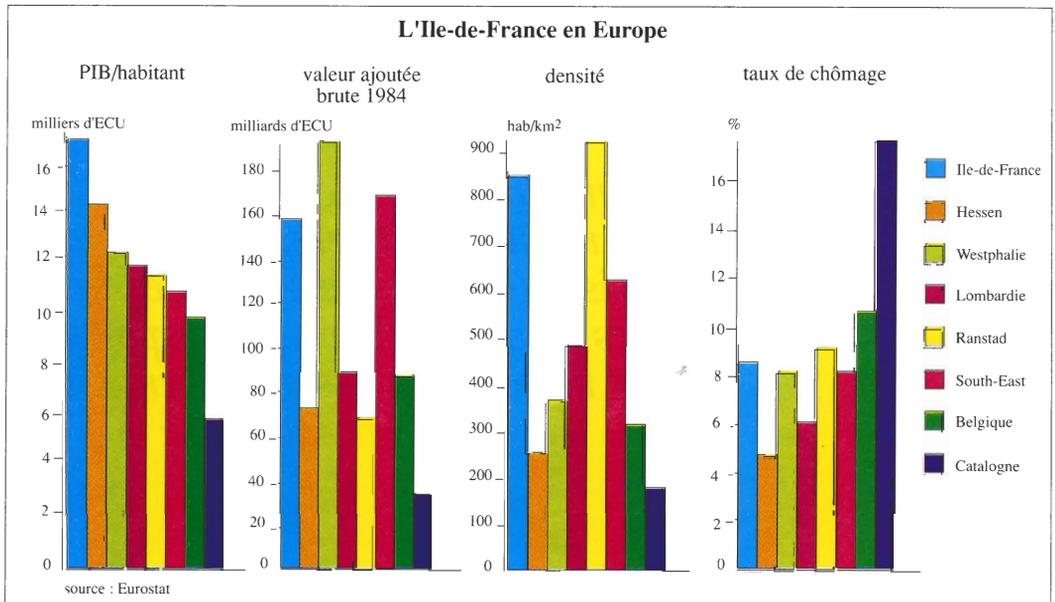
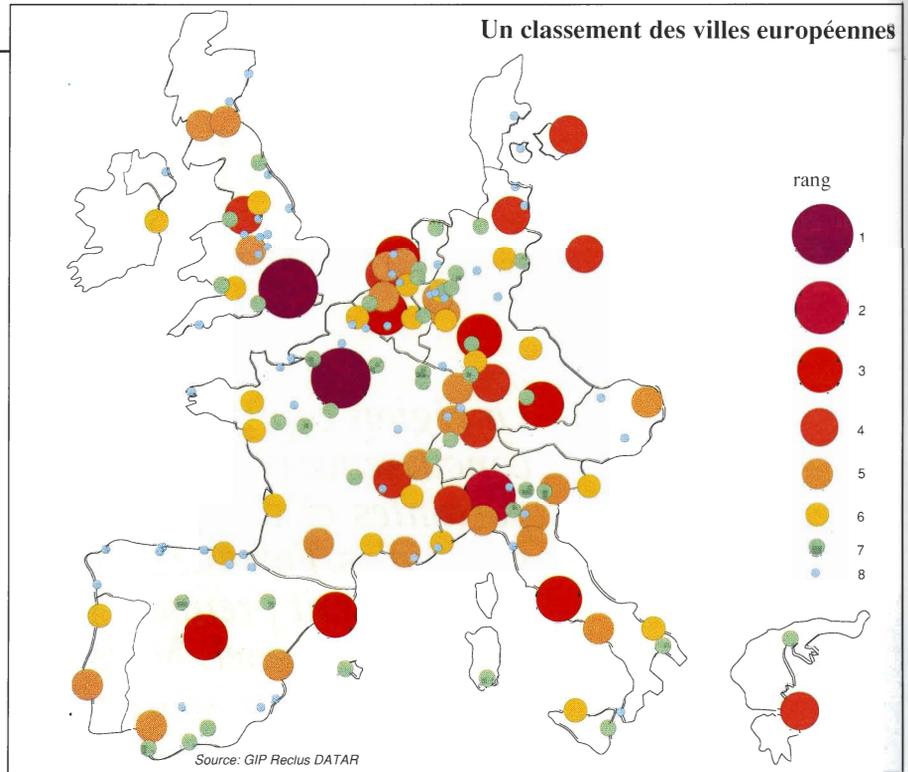
## L'ILE-DE-FRANCE AUJOURD'HUI

*La région capitale, dans un contexte de grande concurrence internationale, est une des plus importantes et des plus prestigieuses métropoles mondiales. Forte de ses hommes et de leurs diversités, elle fait preuve d'un dynamisme économique exceptionnel. Mais son organisation et ses équipements présentent, malgré des investissements importants, des lacunes et des disparités préoccupantes.*

*La vie quotidienne des habitants est souvent difficile. La cohésion sociale de la région est en jeu.*

*Les mécanismes d'évolution de la région doivent être mieux maîtrisés. Dans le cadre de la décentralisation et des contraintes des marchés fonciers et immobiliers, les responsabilités de chacun ne sont pas assez clairement définies.*

*L'Ile-de-France figure parmi les premières régions économiques européennes*



# UNE RÉGION RICHE ET DYNAMIQUE, CONFRONTÉE À LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

13

## Une des grandes métropoles du monde

En 1989, année du bicentenaire de la Révolution française, le monde entier a regardé vers Paris qui a confirmé, à cette occasion, sa beauté, son dynamisme et son rayonnement.

Cité de culture, d'histoire et de patrimoine unanimement reconnue, centre de décision, Paris associe son prestige au dynamisme économique et à la force d'attraction de toute une région pour constituer avec elle une puissante métropole.

Forte de ses 10 millions d'habitants et de ses 5 millions d'emplois, l'Ile-de-France fait partie du réseau des grandes métropoles mondiales. Les échanges internationaux, le trafic aéroportuaire et les investissements de capitaux étrangers y progressent. De plus en plus, la région d'Ile-de-France participe au jeu des concurrences mondiales et son développement rejaillit sur l'ensemble du territoire national.

L'Ile-de-France figure parmi les premières régions économiques européennes.

Sa valeur ajoutée globale n'est dépassée que par celle d'espaces plus vastes et plus peuplés : le sud-est anglais, la Rhénanie - Westphalie. Mais, rapporté au nombre d'habitants, son Produit Intérieur Brut est supérieur à celui des autres régions métropolitaines européennes.

Cette forte productivité exprime la concentration en Ile-de-France d'activités et de fonctions économiques parmi les plus efficaces et les mieux rémunérées.

De ce point de vue, la région qui, sur l'ensemble national, produit 27 % de la richesse avec 18 % de la population, bénéficie d'une avance particulièrement forte.

Les grandes métropoles européennes sont confrontées à la mondialisation des marchés, à l'internationalisation des acteurs économiques et à la construction du marché unique européen de 1993.

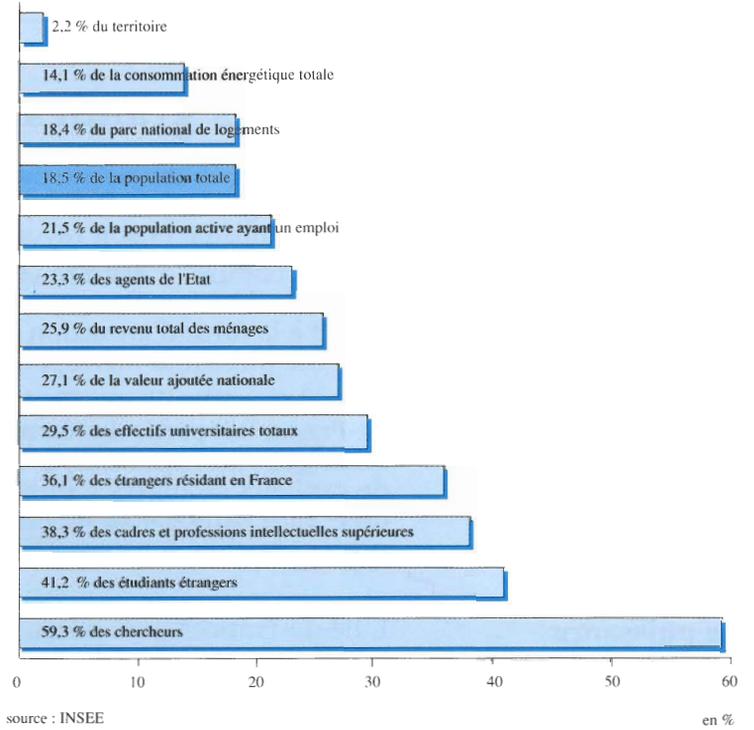
Dans ce contexte, elles s'affrontent notamment pour maintenir et attirer les activités de haut niveau internationalement mobiles : sièges sociaux, services financiers, commerce international, recherche-développement... Dans ces domaines, Paris doit encore déployer des efforts: entre 1984 et 1989, la région capitale n'a attiré que 14 sièges sociaux américains et japonais, sur les 136 qui se sont installés en Europe.

**Une puissance économique de premier plan**

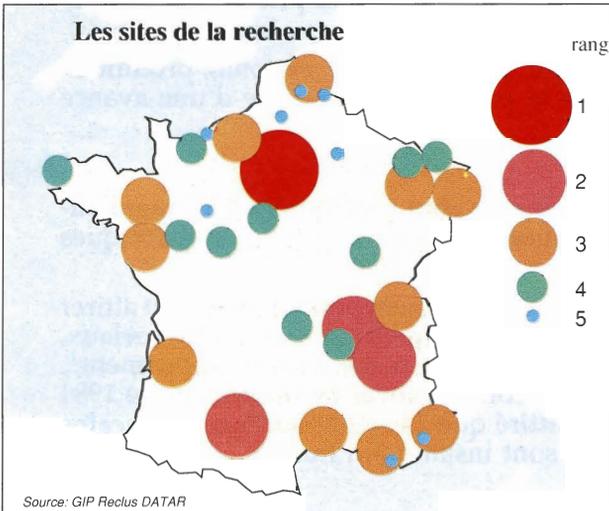
**Une concurrence croissante**

*L'Ile-de-France produit  
27 % de la richesse avec  
18 % de la population*

### Le poids de l'Ile-de-France en France



### Les sites de la recherche



### Quelques indicateurs économiques

